

Commission : COC restreinte

Membres présents : Laurianne COURCIAT - Regis HEID - Pierre GAILLARD- Cathy MAYAYO - Jean Louis DUGRAVOT- Delphine BRETON- Sylviane PIVATI-

Membres absents excusés : Nicolas PERREY- Christian MANIGOLD

Ordre du jour : Anomalie week end du 04 et 05 Mars 2023

1) Forfait à valider pour le weekend du 04 et 05 mars 2023

Excellence Poule 2 Match Mont St Martin contre Plobsheim 2

: Forfait de Plobsheim 2

2-Anomalies Weekend du 11 et 12 février 2023 Validation sanction ou non

RAS

3- Sanction de forfait du 26 novembre 2022 U16F Hettange/ contre Yutz Erreur de la COC

La COC a fait une erreur sur l'envoi de la notification de forfait. La COC a statué sur le PV du 08 décembre 2022. En effet c'est l'équipe de Yutz qui a demandé un report tardif mais la COC ne valide pas le motif et non l'équipe d'Hettange.

4- Demande de report Nancy SLUC suite mail du 090323

La COC est Ok pour le report avec le motif séjour pédagogique mais le match doit se jouer avant la fin du championnat, c'est-à-dire avant le 13 et 14 Mai.

5- Match SELESTAT 3 contre LABAROCHE Match non reporté suite demande exceptionnelle

Suite à la demande du club de Sélestat, la COC statue sur le report du match pour le weekend du 07 08 et 09 avril 2023. Merci au club de Labaroche de faire le nécessaire dans gest'hand.

3-Anomalies Weekend du 04 et 05 Mars 2023

Match	Anomalies Détectées
N3FT : SELTZ contre Ent Villers/FFR 2	Joueuses ayant jouées deux matchs : demande explication
U18F : Ent Strasbourg/Hœnheim contre Hochfelden	Responsable de salle absent
Excellence P2 Match BLR contre Ent Varangéville/ St Nicolas 2	Joueurs Brulés : Demande explication